# Description des ateliers - Jeudi 16 mai

**de 11h00 à 12h00**

1 **Réduire la facture sans diminuer la qualité nutritionnelle de ses menus, c'est possible !**
**Par MariAnne Lefebvre M.sc.Dt.p., diététiste/nutritionniste, spécialisée en nutrition internationale**
Cet atelier met de l'avant différentes façons d'abaisser les coûts reliés à l'achat et à la préparation des aliments. Diverses suggestions économiques vous seront également proposées afin d'augmenter la qualité nutritionnelle et la valeur nutritive des repas. Économiser tout en offrant une saine alimentation à vos résidents, voilà ce que MariAnne Lefebvre, nutritionniste vous propose !

2 **Une recette stratégique contre les maladies chroniques : comment diminuer les risques de développer une maladie chronique**
**Par Sabrina Rachella, P.Dt., R.D., diététiste, GESPRA**
Une alimentation équilibrée, provenant de chacun des groupes du *Guide alimentaire canadien*, peut jouer un rôle important dans la prévention des maladies chroniques. Les maladies et les états chroniques s'accompagnent d'une diminution notable de l'espérance de vie ajustée en fonction de l'état de santé. Pour mettre toutes les chances de votre côté, vous devriez accorder une place de choix dans vos menus d'établissements aux légumes et aux fruits, aux produits céréaliers à grains entiers, aux produits laitiers moins gras ainsi qu'aux viandes maigres, à la volaille et au poisson ou à leurs substituts, comme les légumineuses. Nous allons élaborer sur l'influence que la mauvaise alimentation a sur les maladies chroniques et on va vous démontrer quels aliments santé choisir, pourquoi les utiliser et comment les intégrer à vos menus à un coût raisonnable.

3 **Planification fiscale du propriétaire d'une résidence : saisissez les opportunités qui s'offrent à vous !**
**Par Me François Giroux, associé, BCF avocats d'affaires**
Dans cet atelier, nous étudierons quelques structures de détention d'une résidence, en mettant l'emphase sur l'impact fiscal important que celles-ci peuvent avoir. Nous étudierons aussi comment mettre en place des mécanismes simples, mais qui permettent de réduire considérablement la facture d'impôt découlant d'un décès ou d'un transfert de la résidence aux enfants du propriétaire.

4 **Prévention des agressions en ressources intermédiaires**
**Par Marie-Josée Robitaille, adjointe à la direction générale, Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales**
Comme dans tout établissement de services sociaux , les travailleurs des RI œuvrent auprès de clientèles en besoin et souvent en détresse. Elles peuvent alors adopter des comportements hostiles, voir violents et devenir des facteurs de risque à la santé et sécurité des intervenants. Comment une RI peut-elle prévenir les actes de violence et assurer la sécurité de son personnel tout en offrant des services de qualité et en préservant la dignité de ses usagers ?

**de 13h30 à 14h30**

5 **Variété de services dans les RI en santé mentale**
**Par Amelie Felx, erg., conseillère clinique en réadaptation, Direction du Soutien à l'intégration sociale, Hôpital Louis-H. Lafontaine, Institut universitaire en santé mentale**
Cet atelier, s'inspirant des résultats d'une étude québécoise, dresse un portrait des ressources résidentielles en santé mentale de différentes régions. Il introduit à la variété des ressources et aux différentes pratiques en place. La discussion portera sur les différences interrégionales, les caractéristiques clés de ces ressources et leur place dans un système global de soins et de services en santé mentale.

6 **Le point sur les différentes exigences pour vos bâtiments**
**Par Suzel Bourdeau, ingénieure, Régie du bâtiment du Québec, Lise Veilleux, conseillère technique en bâtiment, Régie du bâtiment du Québec**
La Régie viendra situer les exigences du Code de construction et du Code de sécurité s'appliquant aux bâtiments dans le contexte particulier des propriétaires (ou gestionnaires) de ressources intermédiaires. La présentation permettra aux participants de visualiser les implications, les impacts de la nouvelle réglementation, le code de sécurité, sur leur bâtiment ou la gestion et l'entretien de celui-ci.

7 **Communiquer en situation de crise**
**Gary Arpin, conseiller principal, Le Cabinet de relations publiques National**
La planification de gestion de crise fait partie intégrante des responsabilités des dirigeants d'une organisation. Bien que certaines crises soient provoquées par des événements externes, elles sont trop souvent le fruit d'enjeux mal identifiés et mal gérés. Peu d'événements mettent plus à l'épreuve la réputation et la valeur d'une organisation qu'une crise. En effet, lors d'une crise, une organisation est l'objet d'une attention médiatique soutenue et ses réactions sont jugées par les consommateurs, les actionnaires, les organismes réglementaires et une foule de parties prenantes. Dans cet atelier, on va explorer les causes d'une crise et les mesures essentielles à prendre pour minimiser les dégâts, protéger sa réputation et même, peut-être, la bonifier.

8 **Construction d'une résidence et taxes de ventes : pièges à éviter !**
**Par Me Serge Fournier, associé, BCF avocats d'affaires**
Les taxes de vente représentent un déboursé important lors de la construction d'une résidence. Dans cet atelier, nous étudierons les règles de réclamation des taxes de vente dans la cadre de la construction d'une résidence, ainsi que les règles d'autocotisation. Le conférencier vous fera part de son expérience pratique de négociation avec l'Agence du revenu du Québec dans ce genre de dossier : quoi faire (et quoi ne pas faire !) de façon à minimiser l'impact de ces règles.

**de 14h30 à 15h30**

9 **Projet Rétablissement !**
**Par Sylvain d'Auteuil, directeur, Porte-voix du Rétablissement**
L'approche rétablissement, en santé mentale, se construit autour d'un objectif de vie fixé par la personne pour se doter d'une meilleure qualité d'existence. Et si les RI se dotaient elles aussi d'un projet ? Objectif : recenser ce que font de bien les résidences intermédiaires dédiées à un programme santé mentale, trouver des pistes de solutions aux aspects à améliorer, et évaluer des outils pour aider les résidences à mettre de l'avant des pratiques davantage axées sur le rétablissement global de la personne vivant un trouble mental. Plus qu'un projet de recherche, plus qu'un plan de formation, et plus qu'un partenariat avec l'Association québécoise des personnes vivant un trouble mental, Les Porte-voix du Rétablissement, l'ARIHQ propose à ses membres une véritable alliance avec ses résidents pour leur rétablissement.

10 **Les droits de la personne en milieu de vie substitut**
**Par Zakaria Lingane, formateur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse**
Lors de cet atelier les sujets suivants seront abordés : les droits de la personne en milieu de vie, les droits et devoirs des bénéficiaires comme du personnel d'encadrement à partir de la Loi avec quelques exemples. La Commission à travers le projet de Loi 16 modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés et la Loi sur les services de santé et les services sociaux de 2013 s'est prononcée pour tous les garde-fous respectant les droits sus-indiqués.

11 **La gestion des troubles du comportement chez les personnes âgées atteintes de déficits cognitifs en ressource intermédiaire**
**Par Jacinthe Grisé, Ph.D., M.A., Ps. éd., spécialiste clinique, conseillère milieu de vie, Centre d'hébergement Champlain**
Cet atelier traitera des approches à utiliser par les intervenants afin de gérer les troubles du comportement chez les personnes âgées présentant des déficits cognitifs en ressources intermédiaires. Des interventions et outils novateurs seront décrits dans le but d'éliminer la gestion de crise.

12 **L'animation-loisirs est essentielle à la qualité de vie en hébergement**
**Par Anne-Louise Hallé, directrice générale, Fédération Québécoise du Loisir en Institution**
La personne hébergée a besoin de mouvements, d'action, en plus d'utiliser son potentiel pour avoir une satisfaction de vie pleinement rencontrée. Elle doit éprouver du plaisir à participer aux activités proposées afin de maintenir leur participation. C'est pourquoi, lors de la présentation, vous aurez l'opportunité de connaître et comprendre les éléments pour bâtir votre programmation pour offrir des activités adaptées qui répondent aux goûts, aux intérêts et aux capacités de la personne hébergée, selon une gamme diversifiée et un horaire qui respecte son rythme et ses habitudes de vie.